

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION :
« Devenir formateur vocal, coach de la voix, Promotion 2024 »
CYCLE 1 & CYCLE 2 2024+2025

+ **Dates en présentiel du Cycle 1** : Samedi 09/03 de 14h à 18h00
et Mercredi à vendredi 21-23/08 et 20-22/11 de 9h30 à 18h00

Dates en Visio du Cycle 1 : Lundis 25/03, 15/04, 27/05, 24/06 puis 16/09 et 14/10 de 19h00 à 22h00

Nom et Prénom :

Profession : **ORTHOPHONISTE**

Numéro ADELI :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Choix du format de règlement et Tarif (total pour les 2 années de formation)

Prix par VGC : 3.990€ (cycle 1) + 2.990€ (cycle 2) = **6.980 €**

PRIX SPECIAL AEPVLC POUR LES ORTHOPHONISTES : **6.590 €**

Paiement par année, soit par chèque, virement ou CB :

3.790 € pour la 1^{ère} année (à régler début 2024) et **2.790 €** pour la 2^{ème} année (à régler début 2025)

Paiement fractionné par chèque : 10 chèques de 659 euros.

Paiement fractionné par chèque : 20 chèques de 329,50 euros.

Les chèques seront encaissés tous les mois à partir du début de la formation. Règlement à l'ordre de AEPVLC

Paiement fractionné par virement : 10 virements de 659 euros.

Paiement fractionné par virement : 20 virements de 329,50 euros.

Les virements sont à faire sur le compte Crédit Agricole de l'AEPVLC (RIB ci-dessous).

Paiement en CB, en une ou deux fois, ou en fractionné :

1. À l'inscription pour 2.000€ en paiement « 4 fois sans frais ».
2. Dans 4 mois, en juin 2024, pour 1.790€ en paiement « 4 fois sans frais ».
3. Au début de votre Cycle 2 début 2025 : 2.000€ en paiement « 4 fois sans frais ».
4. 4 mois plus tard, en juin 2025, pour 790€ en paiement « 4 fois sans frais ».

Les paiements par CB sont à réalisés directement sur le site internet de l'AEPVLC : aepvlc.fr/vcg-voice-global-coaching/

Nom et adresse de facturation :

- Coordonnées personnelles Coordonnées professionnelles

J'atteste avoir pris connaissance des **Conditions Générales d'Inscription** reçues avec ce bulletin et je les accepte.

Date :

Signature :

**A renvoyer par mail si paiement par virements ou CB à : aepvlc@wanadoo.fr
ou à retourner avec le règlement à :**

AEPVLC
11 rue du Haut Pavé
91150 ETAMPES

Banque	Guichet	N° de compte	clé RIB	Domiciliation
18206	00083	65063676742	55	Crédit Agricole Etampes Bastille (CRCA ETAMPES BASTILLE)
IBAN : FR76 1820 6000 8365 0636 7674 255				
Code BIC : AGRIFRPP882				

	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
RIB FRANCE	18206	00083	65063676742	55
IBAN ETRANGER	International Bank Account Number FR76 1820 6000 8365 0636 7674 255			Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP882
ETAMPES BASTILLE (00083) Tél : 01 69 16 16 20	Nom et adresse du titulaire ASSOC. AEPVLC 11 RUE DU HAUT PAVE 91150 ETAMPES			

Ainsi que la copie de la fiche d'inscription :

Papier ou Email contact.voiceglobalcoaching@gmail.com :

Yaël BENZAQUEN
19 rue Saint Joseph
75002 PARIS

Responsable pédagogique de la formation : Yael Benzaquen

N° de déclaration d'activité de formation professionnelle continue : 11 75 37157 75 (Articles L6351-1 et 6313-1 du Code du travail).
N° SIRET : 349 348 870 00040

Conditions Générales d'Inscription aux formations

Article 1 : Inscription et paiement :

Les inscriptions sont prises en compte à la **réception du bulletin d'inscription signé et de 30% du montant de la formation** du cycle 1 payable par chèque(s) : **1197 euros à l'ordre de l'AEPVLC** ou de la **convention de formation dûment complétée et signée. Les inscriptions sont retenues selon l'ordre d'arrivée.** Les chèques pour le règlement total devront être fournis au plus tard le premier jour de la formation, avec l'échéancier décidé avec notre organisme. Les règlements/versements se décomposeront sur 2 ans, selon les **sommes annuelles indiquées sur le présent document.**

Article 2 : Attestation :

Chaque cycle suivi donne droit à une attestation de présence.

Une attestation de formation est délivrée en fin de cycle 2, à l'issue de la validation des acquis et de l'examen devant jury.

Article 3 : Annulation :

Voice Global Coaching se réserve le droit d'annuler un groupe de formation si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant pour son organisation ou son fonctionnement ou si des circonstances imprévues l'exigent. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés dans les jours suivant la notification de l'annulation.

Article 4 : Désistement, Interruption :

La formation commence à la fourniture des premiers documents pédagogiques, soit dès la première séance de l'année du cycle 1.

En cas d'annulation par le stagiaire plus de 30 jours avant le début de la formation, le montant sera intégralement remboursé moins 100 euros pour frais de dossier.

En cas d'annulation entre 15 et 30 jours avant le début de la formation : La caution de 30% du coût total de la formation sera retenue.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation ou pour toute formation commencée le coût total est dû sur le cursus des deux années.

Article 5 : Propriété intellectuelle

Les enregistrements audios du contenu de la formation sont soumis à l'autorisation du formateur, qui reste propriétaires des contenus relatifs aux modules de formation et des documents pédagogiques. Toute personne se permettant la reproduction ou diffusion de ces documents dans un cadre autre que privé est soumise aux peines prévues par la loi.

Article 6 : Différends éventuels :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le litige sera porté devant le Tribunal compétent de Paris.

L'AEPVLC est un organisme de formation DATADOCKÉ avec comme identifiant : 0061790

L'AEPVLC est certifiée QUALIOPi pour la qualité de ses actions de formation (par Bureau Véritas)